



Construction du programme d'animation grand public du PNR de Millevaches en Limousin 2018, de mi-mai à fin octobre.

Présentation du thème 2018 et des critères de sélection des animations

1. Le contexte

Un Parc naturel régional a notamment pour objectif de veiller au développement d'un tourisme durable, respectueux de l'environnement. Il se doit en particulier d'accueillir, d'informer et d'éduquer à la connaissance de son territoire dans les domaines touchant à la préservation de la nature et de l'environnement. Au-delà, il promeut la connaissance de la culture locale, du patrimoine bâti remarquable, des savoir-faire locaux.

A ce titre, il organise chaque année sur son territoire des animations destinées au grand public.

La construction de ce programme de sensibilisation s'appuie, depuis maintenant 7 ans, sur une thématique annuelle (souvent celle des Nations-Unies) et des partenariats techniques locaux (offices de tourisme, associations...).

Pour impliquer de manière plus équitable l'ensemble du territoire, il est envisagé de consulter, en plus du réseau d'acteurs éducatifs du territoire, le réseau des offices de tourisme et des sites d'accueil du public.

2. Présentation du cadre général

Les animations retenues proposeront une **découverte accompagnée des patrimoines naturels (faune, flore, milieux, paysages) du territoire du Parc**. La recherche de **transversalité des approches** avec les patrimoines bâtis et culturels est recherchée.

Les doivent être **gratuites et ouvertes au grand public**. Certaines seront adaptées à des publics spécifiques : familles, centres aérés, public handicapé. Le **format** est souvent à la **demi-journée** (animation de 2h30 environ), sauf précision contraire dans le cadre de la commande.

Le prestataire devra au cours de l'animation **présenter le contexte de son intervention** (animation intégrée dans le programme d'animation du Parc) et **présenter de manière succincte et pédagogique le territoire du Parc**. Pour ce faire, l'équipe du Parc pourra fournir des supports et éléments de connaissance (carte d'identité du Parc). Le contenu de l'intervention doit s'appuyer sur une (ou des) **spécificité(s) du territoire**.

3. Propositions d'animations dans le cadre du programme annuel THEMATIQUE du Parc

Dans ce cadre, **20 animations thématiques seront retenues au maximum**, elles devront se dérouler entre mi-mai et fin octobre 2017. Elles devront obligatoirement être en lien avec le thème retenu par le Parc en 2018 qui se veut la traduction locale d'un enjeu national : « **Centres bourgs : sources de vie et reconquête d'espaces** ».

Présentation du thème

En l'absence de proposition d'un thème pour une année internationale 2018 par l'ONU, ce choix vient de l'échelle nationale avec une initiative de députés pour faire déclarer la **dévitilisation des centres bourgs comme grande cause nationale**. L'équipe du Parc propose donc de **relayer ce constat localement** en adoptant **une approche positive de valorisation des atouts des centralités du territoire** d'un point de vue des **patrimoines naturels** (plantes sauvages de routes et murets, biodiversité des jardins et faune nocturne notamment), **bâtis** (découverte architecturale mais aussi sensorielle par de l'éducation à l'environnement urbain, balade thermique,...), **culturels** (imaginaire collectif, arts de rue, Land art éphémère...) mais **en les croisant avec des approches sociales et humaines** valorisant les dynamiques locales (animations associatives, bourses d'échanges éphémères...). **La dimension d'interaction entre les centres bourgs et les espaces naturels alentour sera également abordée**. La liaison entre les bourgs est à envisager dans cette partie ainsi que l'interaction du bourg avec les espaces alentour. Ce thème offre la possibilité d'une transversalité intéressante autour des missions du Parc (patrimoine(s), biodiversité ordinaire, urbanisme, culture, dynamisme économique, mobilité durable...)

Exemple d'animation : Mener une animation biodiversité nocturne autour du beffroi de Meymac où l'on peut observer facilement effraies, chauve-souris... Présenter l'édifice architectural à cette occasion, expliquer pourquoi son éclairage change selon les nuits et en quoi les édifices urbains constituent des abris pour nos voisins de la faune nocturne...

Les critères de choix

Les animations devront répondre aux 3 critères suivants :

- **L'animation se déroulera en lien avec le thème 2018** : « Centres bourgs : sources de vie et reconquête d'espaces ».
- **L'animation devra proposer une découverte accompagnée des patrimoines naturels (faune, flore, milieux, paysages) et/ou des enjeux environnementaux du territoire du Parc**. Annexe 1: tableau synthétique axes de la charte 2018-2030 du Parc
- **Tenir compte des bénéfices transversaux et notamment concernant le lien social entre habitants et entre habitants et visiteurs**.

Dans ce cadre, l'animation pourra alors :

- **Se dérouler sur l'un des sites ou sentiers du réseau de découverte et d'interprétation du Parc** (Annexes 2 et 3)

Il existe depuis 2010 un réseau des sites et sentiers de découverte des incontournables du territoire du Parc. 34 sites rassemblés dans le carnet « Voyage(s) en Millevaches » et 7 nouveaux rassemblés dans un livret complémentaire, invitent aussi bien les visiteurs de passage que les habitants à la découverte ou redécouverte, tout en racontant le territoire. Chaque site traite un thème spécifique du territoire. <http://www.pnr-millevaches.fr/-Sites-et-sentiers-de-decouverte-et->

Ainsi, ces sentiers et les médias qui leur sont associés (panneaux, livrets...) sont des supports pédagogiques sur lesquels il est intéressant de s'appuyer pour les animations de découverte du territoire.

- **se dérouler sur un site emblématique (Annexe 4)**

Il existe également sur le territoire du Parc de nombreuses zones classées pour leur intérêt environnemental. Nous disposons ainsi d'un réseau de sites d'intérêt écologique majeur et de zones Natura 2000 dont les richesses écologiques doivent être portées à la connaissance de tous.

Dans ce cadre, si ces animations devaient se dérouler sur des sites sur lesquels le Parc conduit des missions d'animation et de gestion, il est demandé à ce que l'animateur se rapproche des chargés de mission du Parc concernés, et ce, afin d'être en capacité d'apporter des informations sur le rôle du Parc et sur les actions menées sur ces espaces.

- **L'animation pourra être proposée par un habitant ou un collectif d'habitants ou une association.**

On entend la possibilité qu'une animation puisse se dérouler chez ou à partir de chez un habitant, avec son concours, si sur son lieu de vie, d'activité, de loisirs ou à partir de ceux-ci, il est possible de découvrir des patrimoines ou savoir-faire emblématiques du Parc. Naturellement, cette association devra accepter que l'animation soit ouverte à tout public, au-delà de ses adhérents.

Par exemple, sur le mode des « journées du patrimoine » il sera possible qu'un habitant ouvre son espace privé s'il dispose localement de ressources naturelles remarquables au cœur des préoccupations du PNR (une zone humide, des arbres creux accueillant des insectes, un patrimoine bâti exceptionnel, local ou exemplaire en termes énergétiques, ou de pratiques culturelles...).
Exemple : proposer une animation sur le jardinage dans un jardin particulier ouvert au public pour l'occasion sur un temps donné ... ou un circuit de visites entre jardins pour échanger des bonnes pratiques...

Il sera possible aussi qu'un site de visite propose directement une animation si elle est co-construite avec un partenaire éducatif...

4. Propositions d'animations dans le cadre des sous-programmes spécifiques du Parc

a) Programme «Les Mercredis des Monédières ».

Le Massif des Monédières est connu et reconnu pour ses milieux, son patrimoine et ses paysages remarquables. Il accueille chaque année un nombre important de visiteurs. Plus de 35 000 personnes par an viennent admirer le magnifique panorama visible depuis le Suc au May. Il fait partie des sites emblématiques du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.

C'est déjà la 5^{ème} année que le PNR, en partenariat avec la Communauté de Communes Vézère-Monédières-Millesources, met en place ce programme d'animations et de sorties découverte.

Sur la saison 2017, nous avons pu compter plus de 400 participants aux 12 animations organisées dont 3 animations à destination des centres de loisirs du secteur.

Propositions

Ce programme est reconduit pour la saison 2018 pour une dizaine d'animations réparties du **27 juin au 5 septembre** sauf 15/08, avec en plus 3 animations destinées à des centres de loisirs du secteur. Le programme sera préparé en partenariat étroit avec l'office de tourisme Vézère-Monédières-Millesources et la Maison de Pays des Monédières.

→ **10 animations en direction du grand public pour lesquelles la commune du secteur des Monédières (Annexe 5) devra être précisée, thèmes possibles :**

1. Une animation en lien avec le thème 2018
2. Une animation sur **Patrimoine bâti et faune nocturne**
3. **Soirée astronomie**
4. Au moins une **balade patrimoineS** (axée sur faune & flore ou toponymie ou lecture de paysage)
5. L'organisation d'une visite pour mettre en valeur **des pratiques agricoles locales et durables**
6. L'organisation d'une visite pour mettre en valeur **l'artisanat local et durable**
7. Une animation sur la découverte des paysages caractéristiques de **myrtilles et bruyères**
8. Autres thèmes au choix des candidats

Les communes du secteur devront être associées à l'organisation de ces mercredis et une recherche de couverture du secteur proposée.

→ **1 animation menée trois fois pour les centres de loisirs du secteur** (Bugeat, Saint-Augustin, Chamberet) **sur le thème : S'orienter dans les paysages des Monédières** ou autre proposition du prestataire pertinente avec le secteur

b) Le programme « Vendredis des Agriers-Châteauvert » devient « Découvrir les Agriers-Châteauvert » en 2018

La forêt de Châteauvert et le Massif des Agriers sont des sites emblématiques du Parc.

Afin de les faire connaître au grand public, il a été décidé localement de mettre en place des rendez-vous réguliers d'animation sur le secteur. Côté corrézien (massif des Agriers) le site abrite une lande d'une centaine d'hectares et offre un point de vue dégagé ; côté creusois, la forêt de Châteauvert est un imposant massif résineux, clairement organisé pour la mobilisation du bois. Le point culminant de la Creuse y est symbolisé par une borne IGN. Ce programme de sensibilisation, proposé par le Parc depuis trois ans, a pour objectif de faire découvrir le site dans toutes ses composantes.

Propositions

En 2017, 3 animations ont eu lieu, avec une mobilisation fluctuante et une annulation. Ce programme est néanmoins reconduit pour la saison 2018, avec une volonté de cibler les thèmes proposés à raison de deux animations par mois sur les mois de juillet et août. Le programme ne vise plus forcément les vendredis.

→ **4 animations en direction du grand public**

→ **1 animation en direction de publics spécifiques : centres de loisirs ou foyer de vie adultes handicapés**

Les propositions devront tenir compte du cadre suivant :

1. Préparation en **partenariat étroit avec l'office de tourisme Haute-Corrèze Communauté** et ses relais locaux via les bureaux d'information touristiques du Pays d'Eygurande, de Sornac-La Courtine et d'Ussel. Ce dernier sera notamment sollicité comme relais d'information pour inviter les citoyens à découvrir ces massifs forestiers emblématiques et rapidement accessibles.
2. L'animation devra se dérouler **sur le secteur des sites naturels concernés (Annexe 6)**
3. L'animation devra **mettre en avant les spécificités du secteur** (richesses naturelles, patrimoine culturel, activités artisanales, touristiques, vie locale...);
4. **Au moins une** des 4 animations grand public **devra suivre le thème annuel 2018** « Centres bourgs, sources de vies et reconquête d'espaces »
5. Le programme d'animation grand public **intégrera une animation culturelle**, sous forme de spectacle. L'animation devra être en lien avec les spécificités du site et pourra se dérouler en extérieur sur un site propice du massif.

Les communes du secteur devront être associées à l'organisation de ces animations et une recherche de couverture du secteur proposée.

c) Programme « Les Rendez-vous de la Maison du Parc »

Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin est désormais équipé d'un véritable outil de découverte de son territoire : la Maison du Parc à Millevaches.

Un espace scénographique dans la « Maisonnette », des outils de médiation extérieurs installés dans la prairie, trois sentiers de randonnées (4 avec la connexion possible vers les Sources de la Vienne), invitent petits et grands, habitants ou visiteurs de passage à découvrir ou redécouvrir les richesses patrimoniales de ce territoire. Il s'agit à présent de faire vivre ce lieu, d'exploiter ses ressources, mais également de poursuivre sa qualification. Dans ce cadre, sont organisées depuis 3 ans des animations découvertes (nature/ culture/ développement durable/patrimoine) au départ de la Maison du Parc. Aperçu du site ici : <http://www.pnr-millevaches.fr/La-Maison-du-Parc>

Propositions

Ce programme qui a rassemblé presque 300 participants en 2017 est reconduit pour la saison 2018, à raison d'une dizaine d'**animations grand public entre le 18/06 et le 14/09** (dont deux à destination des Centres de loisirs du secteur).

→ 10 animations grand public (à la demi-journée) sur les thématiques de découverte suivantes :

1. Une animation autour du **jardin** de la Maison du Parc et de l'aménagement de **nouveaux espaces verts** à l'hiver 2017 (arbres fruitiers, haies,...)
2. Une animation « **usages des plantes sauvages locales** » dans la prairie de la Maison du Parc et aux abords
3. Une animation sur **les insectes pollinisateurs, leur rôles et leur protection** (dans la prairie, le potager...) avec éventuellement l'animation d'un atelier collectif de collecte d'éléments et la fabrication d'abris à insectes individuels ou collectif.
4. Une **animation astronomie** dans la prairie qui offre un lieu d'observation privilégié

5. Une animation « **initiation vannerie, tressage, plessage...** » avec réalisation individuelle ou réalisation collective laissée à la Maison du Parc
6. Une **balade sensorielle à la découverte du patrimoine bâti** dans le bourg de Millevaches (observation, empreinte de matériaux, histoire locale...)
7. Une **animation autour de la parcelle de sarrasin** plantée au Parc : reconnaissance de la plante, culture et usages : (atelier de cuisine possible en petit groupe)
8. Une « **initiation artistique** » technique et matériaux au choix sur les **spécificités du patrimoine bâti local ou lecture de paysage**
9. Une **balade-découverte sur un sentier de la Maison du Parc** (faune & flore ou toponymie ou lecture de paysage)
10. **Une journée pour accueillir des publics handicapés et sensibiliser** à leur handicap comprenant :
 - Une **balade découverte** sur un sentier de la Maison du Parc, accompagnée en goélette,
 - Un **spectacle adapté** ou un temps fédérateur en plein air, sur le lien Homme-Nature
 - Des **ateliers sensoriels** pour découvrir et partager les réalités de chacun.

→ **1 animation menée deux fois* pour les centres de loisirs du secteur sur le thème suivant : Animation sensorielle et dynamique (ados) ou fabrication de jouets de nature (enfants) à partir des éléments naturels glanés aux abords de la Maison du Parc.**

* pour des raisons d'optimisation de transport pour les structures de loisirs, les animations se dérouleront deux fois dans la même journée (matin et après-midi), avec deux groupes d'enfants différents (en fonction de la tranche d'âge). Le pique-nique des groupes réunis pourra avoir lieu sur place ainsi qu'une visite du site.

6. Evènements nationaux et européens

a) « Le Jour de la Nuit »

Le Jour de la Nuit est une manifestation nationale, née du constat que le ciel nocturne et ses habitants sont affectés par une pollution lumineuse de plus en plus importante dans les milieux urbanisés. Le Jour de la Nuit doit ainsi permettre une **sensibilisation à la qualité du ciel nocturne** via une **redécouverte possible des paysages et de la biodiversité de nuit, ainsi que du ciel étoilé**. <http://www.jourdelanuit.fr/> Cet évènement aura lieu le **13 octobre 2018**.

Depuis cinq ans, le Parc se mobilise autour de cette manifestation pour la promouvoir sur son territoire. C'est aussi l'occasion pour le PNR de faire connaître auprès du grand public ses actions autour des **questions d'énergies et de climat**, et notamment, son Plan Climat Energie Territorial et sa récente labellisation « territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV).

Nous privilégions les communes labellisées « **Villes et Villages étoilés** » (au nombre de 11 sur le PNR) et les **Villes portes du Parc** (Eymoutiers, Felletin, Meymac) pour la localisation de l'évènement.

La proposition devra tenir compte des objectifs de sensibilisation cités plus haut. Les supports pédagogiques peuvent être variés (spectacle, balade nocturne, conférence, film...)

b) La semaine de la mobilité

Que ce soit en raison des distances importantes à parcourir, de la faible couverture par les réseaux de transports en commun, du budget « transport » des habitants ou encore du potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre, la mobilité est un enjeu phare de l'attractivité du territoire. Le Parc naturel régional s'est d'ailleurs engagé sur la question de la mobilité dans le cadre de son Plan Climat-Energie Territorial.

A l'échelle européenne, cela fait 7 ans que l'action de sensibilisation « Semaine européenne de la mobilité » est relayée sur différents territoires. La semaine européenne de la mobilité valorise le partage de l'espace public et la sécurité des usagers. Les Français sont invités à repenser leurs modes de déplacement en faveur d'une mobilité plus durable et plus sécurisée. La semaine a lieu chaque année et se décline sous l'intitulé "Bougez autrement !". Elle est l'occasion de découvrir et de tester de nouveaux moyens de transports.

Après un diagnostic de la mobilité réalisé en 2013 et le lancement du projet « ***Du jus dans les pédales*** » autour de la promotion du vélo à assistance électrique, le Parc a lancé sa première édition de la semaine de la mobilité en 2016 pour créer des temps d'échange sur cette question et renouvellera l'opération du **16 au 22 septembre 2018**.

La Parc souhaite donc proposer lors de cette semaine, une série d'animations sur le thème des déplacements durables, en milieu rural. Les supports pédagogiques peuvent être variés (spectacle, balade, conférence, film...)

7. Communication et valorisation des animations du Parc

La promotion de l'ensemble des animations se fera principalement par voie de presse, à l'aide du Carnet des sorties découverte 2018, du journal du Parc, du site Internet, via les réseaux sociaux et grâce au réseau des OT du territoire.

8. Document à remettre pour chacune des propositions (formulaire ci-joints)

1. Devis ou proposition d'intervention de chaque prestataire intervenant seul ou dans le cadre d'une co-animation (1 devis par structure) détaillant :

- le temps de préparation
- la durée de l'animation
- les horaires et lieux précis de rendez-vous
- la limitation éventuelle du nombre de personnes
- le coût global précisant le HT et le TTC, si la prestation est payante.

Modalités d'annulation et défraiement

- Les reports ou annulations pour cause de mauvaise météo seront supportées par les deux parties sans défraiement
- en cas d'absence imprévue de l'animateur, le report de l'animation sera proposé en première intention et étudié au cas par cas.
- seule la partie « préparation de l'animation » sous réserve qu'elle soit détaillée dans le devis, pourrait être prise en charge par le Parc.

2. Descriptif du contenu pédagogique de l'animation

Six types de formulaires sont proposés, selon le programme d'animation concerné (« Thématique », « Mercredis des Monédières » « Découvrir les Agriers-Châteauvert » « Rdv de la Maison du Parc » et « Jour de la Nuit » et « Semaine de la mobilité »)

Les formulaires sont à renseigner et à retourner impérativement **avant le lundi 29 janvier 2018** à :

PNR de Millevaches en Limousin
A l'attention de Delphine MOREAU
7, route d'Aubusson
19290 MILLEVACHES
ou d.moreau@pnr-millevaches.fr
Téléphone : 05 55 96 97 00

Il est impératif que soit renseigné **un formulaire par animation**. **L'ensemble des champs doit être renseigné le plus précisément et clairement possible.** Merci de bien vérifier notamment la concordance entre les dates et les jours de la semaine.

Concernant le champ « L'animation et le thème abordé » : Si vous disposez de photographie(s), de préférence numérique en format jpeg 300 Dpi, entre 1 et 5 Méga Octets, ou bien papier, de bonne qualité et vivante, avec la légende et le crédit photographique, merci de nous les transmettre.

Aspects réglementaires et de sécurité

La structure proposant une animation se doit :

- d'être enregistrée, suivant son statut et son activité, au registre du Commerce, à la MSA ou à la préfecture pour les associations ;
- d'être assurée au regard de l'activité proposée ;
- d'être en mesure de conduire les animations proposées (qualification des animateurs).
- de prévoir l'ensemble de son matériel pour le jour de l'animation.

NB : le Parc peut mettre à disposition les éléments suivants : vidéoprojecteur, écran, gobelets, grilles d'exposition, salle d'une capacité de 30-40 personnes avec tables et chaises (sur le site de Millevaches)

La signature des formulaires par une personne ayant capacité à signer est obligatoire.

9. **Bilan et facturation**

Ce programme annuel bénéficiant de subventions, un bilan consolidé par le Parc par action et par sous-programme est indispensable. Aussi, la structure partenaire s'attachera à fournir un bilan commenté et illustré de l'animation réalisée précisant le nombre de participants et leurs grandes caractéristiques (répartition enfants/adultes ; visiteurs ou habitants...). **Ce bilan devra impérativement accompagner la facture de prestations.** Un modèle sera fourni lors de la signature du devis.